



MÉMOIRE et SOUVENIR de la RÉSISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
Lundi 7 octobre 2024 à 14h Centre Culturel Polyvalent de Mandeure

Mandeure, le jeudi 10 octobre 2024

Participants :

- 14 adhérents : Druet Catherine, Gamba Anne-Marie, Schneuwly Françoise, Ali Jean-Marie, Bourlier Jacky, Druet Serge, Dupré Jean-Claude, Hauthal Pierre, Herrscher Patrick, Marandin Jean-Pierre, Palazzini Françoise, Péprier Raymond, Sallières Bernard, Schneuwly Gérard.
- 7 Pouvoirs valides en notre possession : Bouveresse Mireille, Mathieu Raymonde, Meyer Nicole, Barbet Jean, Cerutti Michel, Chognard Gilles, Choulet Ronan.
- 2 excusées : Beley Charlène, Larrère Claudine.

Vérification du Quorum de présence :

- Population de référence = 31 adhérents à jour de cotisation.
- Quorum de présence dans les statuts pour validité d'une AG = 25%, soit 9 personnes mini présentes lors des délibérations.
- Quorum de représentativité à l'AG 2024 = $14 + 7 = 21$ présents ou représentés / $31 = 68\%$

Le Quorum de représentativité est vérifié par Raymond Péprier. Il est atteint. L'AG est valide, elle peut débiter.

Invités présents :

- Jean-Pierre Hocquet, Maire de Mandeure.
- Maryse Boillat, Conseillère Municipale à Audincourt, qui représente Martial Bourquin excusé.
- Pierre-Olivier Patois, conseiller municipal à Liebvillers, qui représente Catherine Racine excusée.
- Dodin Claude, photographe du Comité des fêtes et de la municipalité d'Exincourt.
- Mme Bouet, correspondante locale de l'Est Républicain.

Invités excusés :

- Marie-Noëlle Biguinet Maire de Montbéliard.
- Pierre-Aimé Girardot Maire de Longeville sur Doubs.
- Léon Bonvalot Maire de Montécheroux.

La réunion est conduite par Jean-Claude Dupré (JCD) en tant que régisseur de l'association. Il lui revient la rédaction du compte-rendu.

SYNTHESE :

Quorum respecté. L'AG de « Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont », dans un contexte difficile compte-tenu de la disparition de ses deux Présidents en quatre mois, s'est correctement déroulée, en respectant l'Ordre du Jour prévu, conformément à nos statuts.

Rapport Moral : La présentation du bilan d'activité imagé par une vidéo de 15 minutes, n'a pas soulevé de remarque.

Bilan financier : La situation est dégradée. Le bilan, validé par le vérificateur aux comptes, a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée, qui donne son « Quitus financier » au Trésorier, le félicitant pour son excellent travail.

Perspectives : Elles s'expriment sous la forme de priorités : assurer la continuité de l'association par l'engagement de tous les acteurs, restaurer la situation financière, pérenniser l'association.

Conseil d'administration : Des précisions ont été apportées sur la notion de conseil d'administration, qui définit le collège électoral.

Questions / réponses : A l'issue de l'AG, aucune question n'a été posée par les participants.

Election du nouveau bureau (dans le cadre du Conseil d'administration). Sont élus à l'unanimité :

- **Président / secrétaire : Jean-Claude Dupré**
- **Trésorier : Raymond Péprier**
- **Historien : Jean-Pierre Marandin**

Patrick Herrscher est reconduit comme Vérificateur des comptes.

Compte-rendu détaillé ci-après

1. Introduction (JCD) :

« Bonjour à toutes et à tous, chers membres de Mémoire et Souvenir et chers invités. Cette introduction n'est pas celle que nous avions prévu de faire en ouverture de cette assemblée générale 2024, lorsque le samedi 28 septembre dernier, avec Marcel au téléphone, nous devisions sur la préparation de l'AG. Comme vous le savez, l'inattendu s'est imposé à nous, car le lundi 30 septembre, contre toute attente, Marcel nous quittait brusquement laissant sa famille, ses proches et ses compagnons de route sans voix, la douleur et la tristesse s'installant dans nos cœurs. L'absence de Marcel à cette assemblée générale qui marquait la fin de son mandat de Président par intérim, était totalement inimaginable il y a encore quelques jours, et pourtant.

Avant d'aller plus loin, nous allons faire deux choses. Tout d'abord, par respect pour nos deux Présidents défunts, sachant qu'ils n'auraient jamais toléré que nous puissions débiter une réunion de Mémoire et Souvenir sans le faire, nous allons chanter les deux traditionnels couplets du chant des Partisans. Françoise va distribuer les petits feuillets.

Ensuite, nous observerons une minute de silence en leur mémoire, en signe de respect et de sympathie pour deux personnes attachantes, qui ont indéniablement marqué l'existence même de notre association patriotique. Nous leurs dédions cette AG. Après cela, nous pourrons déclarer ouverte notre assemblée générale 2024. Je vous prie de bien vouloir vous lever. »

Jean-Marie Ali entonne le « Chant des partisans », rejoint par les participants debout, avant de commander la « minute de silence ».

2. Accueil des participants et présentation de l'Ordre du Jour (JCD) :

A 14h10, l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont est déclarée ouverte par JCD, qui accueille les participants, membres de l'association, et invités qui honorent de leurs présences la réunion.

Les personnes excusées sont nommées.

L'Ordre du Jour est présenté à l'assemblée. (Cf. PowerPoint présenté en séance, consultable en cliquant [ICI](#))

Avant d'aborder le premier sujet de l'ODJ, la parole est donnée à Jean-Pierre Marandin (JPM) qui va s'exprimer sur Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont, dont il est co-fondateur.

JPM : « Ces temps derniers, il revenait aux membres de l'association la mission d'organiser la cérémonie annuelle sur le site du Monument du Lomont. C'est avec une profonde émotion que je pense à ceux qui en 1995 s'étaient trouvés devant semblable obligation morale. Marcel Montagnon de l'Amicale FFI de Beaulieu-Mandeure dans l'incapacité d'organiser la cérémonie, une centaine de personnes se réunissait le 9 août, en mairie de Mandeure, sous l'autorité acceptée par tous du général Michel Bataille, celui-là même qui à l'âge de 19 ans avait rejoint le maquis du Lomont. Le Lt-colonel Guy Baguerey était proposé comme maître de cérémonie, une association serait créée. Le 24 juin 1996, un bureau de 7 membres était désigné par élection : 5 anciens de la Résistance, moi-même sur proposition de M. Bataille comme historien et G. Baguerey - 12 ans en 1944 - élu président de Mémoire et Souvenir. Il devait le rester 28 années, modèle d'engagement au service de la mémoire et de l'histoire des résistances du secteur. Marcel Anthoine adhérerait à la nouvelle association quelques mois après sa création. Cette année, de juin à septembre, il prenait le relais en tant que président intérimaire de MSRPML, malheureusement pour une trop courte période. Toutes ces années passées aux côtés de nos deux présidents m'ont énormément apporté et je souhaite aux actuels adhérents de travailler avec la même réussite à l'avenir de MSRPML. »

3. Rapport moral et rapport d'activité (JCD) :

En guise de rapport moral, il a été proposé à l'Assemblée de regarder un bilan d'activité détaillé en images de l'exercice 2023 – 2024, qui montre nos réalisations et reprend nos événements marquants des douze derniers mois écoulés, sous la forme d'une vidéo de 15 minutes. Pour consulter la vidéo, cliquez [ICI](#)

Les commentaires sont consultables en « Annexe 1 » du compte-rendu de l'AG.

La présentation de la vidéo n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, la parole est ensuite donnée au Trésorier, Raymond Péprier (RP), qui présente le bilan financier de l'association.

4. Bilan financier (RP - PH)

Période concernée : 9 août 2023 au 31 août 2024, date de clôture des comptes de l'exercice.

- Les **RECETTES** (cotisations, dons) s'établissent à **982,00 €**, dont 160,00 € reçus de la part de deux municipalités : Audincourt et Liebvillers.
- Les **DEPENSES** se sont montés à **1174,47 €** avec globalement des postes en augmentation induit par le fait que nous ne bénéficions plus, depuis le décès du LCL Baguerey, d'aides des Anciens Combattants Républicains (gerbes, courriers, copies).
 - En détail : Envois = 335,57 € ; Assurance = 103,28 € ; Lomont 2023 = 280,00 € ; Musiciens = 62,22 ; Remboursement AOR = 12,00 € ; LCL Baguerey - annonce décès = 170,40 € ; Cotisation Site Internet = 66,00 € ; Gerbes = 145,00 €.
 -

Notre bilan présente un DEFICIT de 191,63 €.

Notre AVOIR au 8 août 2023 s'établissait à 1694,45 €. L'AVOIR au 1^{er} septembre 2024 est de **1502,82 €**

A prendre en compte, les dépenses engagées entre le 1^{er} septembre 2024 et la date de l'AG = 829,88 €

- Lomont 2024 (470,00 €) : Gerbe = 80,00 € ; Sauveteurs en Mer = 90,00 € ; Musique = 300,00 €
- Allondans : Gerbe = 60,00 €
- Boissons = 69,48 € (*cadeaux aux musiciens qui interviennent dans nos cérémonies*)
- Décès Marcel Anthoine : Avis des décès = 170,40 € ; Gerbe = 60,00 €

Trésorerie au jour de l'AG = 672,94 € répartis de la façon suivante :

- **272,94 € de liquidité disponible**
- 400,00 € de réserve sur un don perçu pour des travaux de réfection du monument du Lomont.

A la suite de la présentation des comptes, Patrick Herrscher (PH), le vérificateur aux comptes de l'association, lit son rapport qui souligne l'excellente tenue de nos comptes et qui propose à l'assemblée de les approuver. (Cf. lettre jointe en « Annexe 2 » du CR de l'AG).

L'assemblée n'ayant posée aucune question, JCD lui demande de se prononcer à mains levées pour le vote d'approbation.

Avec zéro voix contre et zéro voix d'abstention, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale donne « Quitus financier » au trésorier, validant la gestion de l'association, et le félicite pour son excellent travail. Patrick Herrscher est remercié pour son travail de vérificateur.

Cotisations :

- Pas de changement des tarifs.
- Les cotisations de l'exercice 2024 – 2025 sont à collecter à partir de ce jour.
- Rappel : La cotisation couvre un exercice annuel allant du 1^{er} septembre de « l'Année N » au 31 août de « l'Année N+1 ».

N'ayant pas enregistré de commentaire supplémentaire sur le bilan financier, JCD aborde le chapitre suivant.

5. Perspectives

Perspectives 2024 – 2025, notion complexe dans le contexte actuel, tant les incertitudes sont grandes, qui amène plutôt parler de PRIORITES.

« Nous allons aborder maintenant le fameux thème des perspectives, qu'il est de bon ton de présenter lors d'une assemblée générale d'association loi 1901. Dans le dictionnaire, il est écrit qu'une perspective, c'est l'aspect sous lequel une chose se présente, selon l'évènement ou la succession d'évènements qui se présente comme probable ou possible à venir. Sachant qu'il y a un an, nous étions très loin d'imaginer que nous allions perdre deux présidents en quatre mois dans l'exercice 2023 - 2024, je propose de rester prudent et modeste sur ce thème.

Au lieu de perspectives, je vous propose de parler de priorités, car pour ceux qui restent, c'est bien notre priorité que d'assurer la continuité de l'association, ce qui, au demeurant, se révèle un défi. Car dans cette situation, il a fallu agir, donc il faut FAIRE. Mais le verbe faire, s'il ne reste qu'un mot non accompagné d'acte, est sans effet. Alors il a fallu se bouger, et nous avons bougé. Après le décès du colonel, c'est ce que nous avons fait, et je pense plutôt bien fait, en reprenant le flambeau sans baisser les bras et en assurant collectivement les belles commémorations qui nous revenaient. Maintenant, nous devons continuer à faire, et pourquoi pas encore mieux faire.

C'est ce que nous devons entreprendre dans les prochaines semaines, à l'issue de l'élection du nouveau bureau. Bien entendu pour nous, reste incontournable la poursuite de nos missions fondamentales depuis la création de l'association : sauvegarde de la mémoire, commémorations, témoignages, histoire, valeurs, transmission, diffusion, pédagogie, jeunesse, école.

La seconde priorité est la restauration de notre situation financière, pour reconstituer un socle bancaire solide nécessaire à l'élaboration de projets futurs. En matière de recettes, nous savons que la situation s'est dégradée progressivement avec l'âge avançant des adhérents et les décès associés, se traduisant par une baisse constante du nombre de cotisants et de généreux donateurs. Les dépenses n'ont pas faibli et certaines n'ont pas été anodines. Je me souviens des bus scolaires au Lomont à 500 € l'unité, du coût d'une cérémonie au Lomont entre 400 € et 700 € selon la formation musicale choisie, de l'audit sécurité du grand monument dont le montant de 700 € a été à notre charge. Mais la sécurité n'a pas de prix. En matière de finances, il n'y a pas de miracles à attendre, d'autant plus que nous ne pourrions plus bénéficier de la couverture des anciens combattants républicains, que le colonel manipulait parfaitement avec agilité. Il faudra donc œuvrer à augmenter nos recettes en allant à la pêche aux nouveaux cotisants ou donateurs, et bien entendu, il faudra surveiller nos dépenses comme le lait sur le feu.

D'une façon générale, notre priorité est de pérenniser notre petite association patriotique locale, qui défend la mémoire et l'histoire de ces civils, citoyens patriotes, comme vous et moi, qui se sont engagés dans la lutte contre l'occupant nazi au service de la France et participer à la libération de notre territoire. »

6. Conseil d'administration

Ceci étant dit, pour clarifier le processus électoral et formaliser le périmètre des votants appelés à s'exprimer aujourd'hui, JCD prend la parole pour revenir sur la notion de « Conseil d'administration », qui correspond au collège électoral :

« Dans nos statuts, il est précisé que, lors d'une Assemblée Générale Ordinaire, qui comprend tous les membres affiliés, convoqué au moins quinze jours avant la date fixée, ce qui a été fait, après que le bureau ait présenté son rapport moral et financier de l'Association, et obtenu son approbation, après l'épuisement de l'ordre du jour, il est procédé à la désignation des membres du Conseil d'administration. Dans la configuration actuelle, notamment en termes d'effectif présent lors des réunions plénières de l'association, une douzaine de personnes en moyenne, il n'est pas concevable pour nous d'envisager un vote réducteur d'un conseil d'administration.

Lors de notre dernière réunion mensuelle, nous avons acté que tous les membres participants aux travaux de l'association étaient de faits des membres du conseil d'administration. En conséquence, tous les adhérents présents ou représentés de Mémoire et Souvenir à cette assemblée générale sont considérés comme membres du conseil d'administration. Par la même, ils acquièrent le droit de vote à l'élection du nouveau bureau. »

7. Questions / Réponses

La parole est passée à l'assemblée pour qu'elle pose d'éventuelles questions. Aucune question n'est posée.

8. Clôture de l'Assemblée Générale

Avant de procéder au vote du nouveau bureau, l'Assemblée Générale doit être clôturée afin d'ouvrir une séance du Conseil d'administration. La tâche revient à JCD qui s'exprime ainsi :

« Nous arrivons au terme de notre AG 2024, ce qui va nous permettre d'enchaîner avec l'élection du nouveau bureau.

Comme notre petite association aura besoin de l'engagement de chacune et de chacun d'entre nous pour poursuivre son chemin, selon ses moyens et ses capacités, je vais me permettre de paraphraser une célèbre formule prononcée lors d'un discours d'investiture, en 1961 par un jeune Président nommé John Fitzgerald Kennedy, un grand homme qui a perdu injustement et prématurément la vie, mais dont les visions humanistes éclairent encore ce monde : « Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association, et non pas ce que votre association peut faire pour vous ! »

S'il n'y a plus de question, c'est sur cette petite réflexion que je déclare close à 15h20, l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 de Mémoire et Souvenir de la Résistance du Pays de Montbéliard et du Lomont. Je vous remercie. »

Réunion du Conseil d'administration de MSRPML – lundi 7 octobre 2024

Sont présents :

- tous les adhérents participant à l'Assemblée Générale, soit 14 votants présents détenant 7 pouvoirs.
- nos invités

JCD ouvre la réunion du Conseil d'administration :

« Par courriels ou courriers postaux, le 19 septembre 2024 ont été envoyés avec les convocations aux membres de l'association, le formulaire permettant de faire acte de candidatures pour l'élection du nouveau bureau. Nous n'avons pas reçu d'acte de candidature.

Pour les personnes présentes lors de notre dernière réunion plénière, dont une partie de l'ordre du jour était consacrée à la préparation de cette AG, nous avons longuement parlé de ce que pourrait être ce nouveau bureau, compte-tenu que les engagements des uns et des autres dans d'autres associations, ne leurs permettent pas d'intégrer la nouvelle équipe dirigeante à constituer.

Pour éviter un blocage qui pourrait s'avérer préjudiciable pour la survie de l'association, nous avons convenu en dernier ressort de proposer à votre approbation globale d'un nouveau bureau constituer des personnes suivantes :

- *Raymond Péprier, qui accepte de reprendre le poste de **Trésorier** qu'il assurait déjà.*
- *Jean-Claude Dupré, qui accepte de prendre le poste de **Président**, sachant qu'il conserve le poste de **Secrétaire**, qu'il assurait déjà en tant que « Régisseur du site internet », vocable trouvé par le colonel pour nommer sa cheville ouvrière.*
- *Et conformément à nos statuts, Jean-Pierre Marandin accepte d'être reconduit dans son poste d'**Historien** de l'association.*
- *Par la même occasion, même si ce Poste ne fait pas partie du bureau, nous proposons que **Patrick Herrscher** soit reconduit au poste de **Vérificateur aux comptes**. »*

Dans ce contexte particulier et n'ayant enregistré aucune question ou remarque particulière, JCD propose à l'assemblée en termes de simplicité, un vote à mains levées du bureau proposé, ce qui est accepté.

Avec zéro voix contre et zéro voix d'abstention, le **Bureau proposé est élu à l'unanimité.**

Le vote terminé, la séance du Conseil d'Administration est clôturée à 15h40.

Parole aux invités

La parole est ensuite donnée à Mr Jean-Pierre Hocquet, Mme Maryse Boillat, Mr Pierre-Olivier Patois, qui expriment leurs satisfactions devant les travaux de l'assemblée, ainsi que pour les actions de l'association et félicitent le nouveau bureau.

Parmi les missions de l'association évoquées en séance, une en particulier amène un commentaire de Mr Hocquet concernant l'importance de transmettre la mémoire à la jeunesse, avec des interventions en milieu scolaire partagées avec les enseignants. Pour lui, c'est essentiel pour la suite.

Remerciements

JCD renouvelle ses remerciements aux participants à l'Assemblée Générale 2024, ainsi qu'aux adhérents qui se sont faits représentés ou excusés.

Remerciements renouvelés également à la municipalité de Mandeuve, à ses élus, à son personnel technique et administratif, pour leurs soutiens précieux, dont nous bénéficions pour fonctionner au quotidien, pour le superbe entretien de l'espace mémoriel du Lomont et pour la logistique associée à la cérémonie annuelle, sans oublier l'aide financière des communes d'Audincourt et de Liebvillers.

Merci aux municipalités qui continuent à perpétuer les devoirs de mémoire, sachant qu'une petite association comme la nôtre, souhaiterait voir le périmètre de soutien s'élargir.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui soutiennent les associations patriotiques en général, et la nôtre en particulier.

Pot de l'amitié

De sympathiques conversations, à bâton rompu, se sont poursuivies entre adhérents et invités.

Mandeuve le 10 octobre 2024, le régisseur, Jean-Claude Dupré



Annexe 1 : Commentaire de la vidéo

Une assemblée générale est l'occasion de présenter le bilan d'activités de l'année écoulée. Mais cette fois-ci, pour les membres de notre association, ce voyage dans le temps revêt une signification particulière, avec un Mémoire et Souvenir, meurtri et endeillé, affecté par les disparitions récentes de deux de ses dirigeants. Revenons sur un exercice 2023 – 2024 vraiment pas comme les autres. D'une AG à l'autre, c'est douze mois marquants d'une année charnière pour la suite.

C'est le lundi 2 octobre, que nous nous sommes retrouvés dans la salle 2 du Centre Culturel Polyvalent de Mandeuve, en petit comité, pour notre Assemblée Générale Ordinaire 2023, afin de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi pour évoquer avec notre cher Président, à la santé chancelante, le programme des actions à venir, avec des interrogations qui s'installaient dans nos têtes.

Parmi les sujets évoqués lors de l'AG, une préoccupation revenait souvent dans la bouche du colonel, concernant la propreté du grand monument du Lomont. Après une opération artisanale réalisée par les bénévoles de l'association le 17 mai 2023, les services techniques de la ville de Mandeuve, que nous remercions au passage, entreprirent une intervention plus importante le mardi 17 octobre 2023, avec des moyens plus appropriés, permettant un nettoyage complet de l'édifice, une action dont le résultat a pu être apprécié lors de la cérémonie du Lomont 2024.

Dans le cadre de nos actions éducatives, en préparation de la cérémonie de Longeville sur Doubs, le jeudi 9 novembre 2023 après-midi, Jean-Marie Ali, Raymond Péprier et Jean-Claude Dupré rencontraient les élèves de primaire du village, pour présenter à l'aide de supports pédagogiques, la genèse de la résistance et la création du maquis du Lomont, pour aboutir à l'évocation des combats de la libération de leur ville, invitant les élèves et leurs parents à participer à la commémoration à venir.

C'est donc le samedi 18 novembre 2023 à 10h30, que nous nous sommes retrouvés nombreuses et nombreux devant la Stèle de Longeville pour rendre hommage aux quatorze FFI du régiment du Lomont, Mort pour la France en ces lieux, lors de l'Offensive dite "du Doubs", les 14 et 15 novembre 1944, dans des combats meurtriers, mais décisifs pour la suite des opérations qui aboutiront à la libération du Pays de Montbéliard. Douze porte-drapeaux, des musiciens, un rang protocolaire bien garni, un public attentif et recueilli, et des visages d'enfants souriants accompagnés de leurs parents, nous pouvons dire que la communauté villageoise de Longeville peut être fière de cette belle commémoration et nous devons les féliciter pour leur engagement dans la préservation du devoir de mémoire.

L'hiver 2023 2024 a été difficile pour la santé du colonel, qui enchaînera durant plusieurs semaines de nombreuses hospitalisations, plus ou moins longues, pour des interventions ou des urgences, à l'hôpital de Trévenans. Néanmoins, sauf pour le mois de décembre 2023, chaque premier lundi du mois, l'association assurera sa réunion plénière en sa présence, en partageant ses travaux avec lui, ce qui nous permettra de préparer le programme des actions 2024.

Mais début mai, la dégradation rapide de son état de santé est inquiétante. Pour la première fois, il ne peut pas assister à notre réunion plénière du 6 mai. Mais à sa grande satisfaction, la réunion a lieu néanmoins. Il est rassuré car les membres de l'association assurent la continuité.

Tout juste sorti de l'hôpital, le 15 mai, il tiendra à assurer dans des conditions extrêmement difficiles, sa dernière assemblée générale des anciens combattants républicains d'Exincourt.

Mais le 23 mai 2024, au terme d'une courte et brutale hospitalisation d'urgence, nous apprendrons que le lieutenant-colonel Guy Baguerey s'est éteint à l'hôpital de Trévenans. Le décès sera suivi de nombreux hommages, et nous vivrons d'impressionnants moments d'émotion à accompagner la famille et la dépouille du colonel lors des obsèques du mercredi après-midi 29 mai dans la salle des fêtes d'Exincourt, en présence de 40 porte-drapeaux et de nombreuses personnalités, et le jeudi 30 mai lors de son inhumation dans son village de cœur d'Augicourt en Haute-Saône.

Le lundi suivant 3 juin, l'association se réunissait à Mandeuve pour sa réunion plénière mensuelle. En rendant hommage au feu colonel, les présents s'attelaient à la tâche pour assurer la continuité. Le vice-président en titre, Marcel Anthoine, acceptait d'assurer la fonction de président par intérim, jusqu'au 7 octobre, date programmée de l'assemblée générale, alors que des dispositions étaient prises pour assurer le programme d'activités prévues en 2024.

Parmi les missions de l'association à assurer, comme celles de la sauvegarde de la mémoire des actes de la Résistance contre l'occupant nazi, en portant son histoire par diverses interventions publiques, le jeudi 25 juin à 19h, Jean-Pierre Marandin, notre historien, présentait sa conférence sur le maquis d'Ecot dans la salle des fêtes du village, à la demande de la municipalité. Cette conférence avait été préalablement présentée le 21 mars à Montbéliard sur proposition de l'association L'Appel. Elle avait suscité un vif intérêt de la part de ses auditoires. Suivait le moment de débiter le cycle des commémorations de l'épopée du maquis du Lomont.

À l'invitation de Catherine Racine, Maire du village de Liebvillers, le matin du lundi 19 août 2024, nous étions nombreux à converger vers la place du 19 août 1944, pour honorer la mémoire des victimes des événements dramatiques survenus ici, il y a quatre-vingts ans. Le lieutenant-colonel Baguerey avait fait de cet hommage, le point de départ du cycle des commémorations annuelles qui honorent le sacrifice des maquisards du Lomont. Pour cette première manifestation en son absence, nous avions à cœur de saluer sa mémoire en affichant une mobilisation sans faille de l'association. Avec 6 drapeaux portés par des membres de Mémoire et Souvenir sur les 13 porte-drapeaux présents, un présentisme adéquat de nos membres, avec le lieutenant-colonel Raymond Péprier en Maître de Cérémonies et Marcel Anthoine dans le rang protocolaire, nous affichions une représentativité qui montre notre attachement à cette commémoration parfaitement orchestrée avec la municipalité. La présence remarquée de nombreuses personnalités civiles et militaires, dont Madame la Sous-Préfète de Montbéliard, d'élus, de représentants des associations patriotiques et autres, de descendants des familles de résistants, associée à un public assez important, ont fait de cette commémoration un moment de mémoire remarquable et solennel. Le parfait déroulement du cérémonial, ponctué par les interventions musicales des quatre musiciens de la vigilante d'Audincourt, a retenu comme il fallait l'attention d'un auditoire très recueilli. Le colonel aurait été très satisfait de cet hommage aux premiers disparus du Lomont.

Dans la foulée, samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2024, Monsieur le Maire de Chamesol, Emmanuel Saulnier, organisait un hommage appuyé aux opérations aériennes du Lomont qui se sont déroulées sur ses terres, en transportant durant tout un week-end la communauté villageoise de Chamesol dans une reconstitution de l'été 1944. Une exposition de matériel militaire, présente au centre du village servait de toile de fond à la manifestation. Notre association s'était engagée dans l'élaboration de ce week-end de mémoire et d'histoire. Tout d'abord avec Jean-Pierre Marandin, qui a tenu dans la salle des fêtes de Chamesol, deux conférences sur les thèmes des opérations aériennes et des passages de la frontière, ainsi qu'avec la participation du lieutenant-colonel Raymond Péprier en tant que Maître de cérémonie, de la commémoration patriotique qui s'est déroulée à 15 h devant la stèle aux opérations aériennes de Chamesol, en bordure du terrain de parachutage De La Fin-Dessous. Il s'agissait d'honorer les équipages anglais qui ont parachuté avant le 6 septembre, le jour de l'arrivée des troupes françaises, 53 tonnes de matériel et 87 militaires, dans des conditions extrêmement difficiles, ces parachutages constituant des ressources essentielles pour la survie du maquis. Honneur également aux américains qui ont poursuivi les largages, aux valeureux parachutistes français largués sur zone, engagés immédiatement dans les combats du maquis, et à l'action essentielle des comités de réception constitués de maquisards et de villageois. La journée du samedi s'achevait par un concert de chants militaires, donné en l'église de Chamesol par la chorale de la vallée de l'Écrevisse. Cet hommage aux valeureux soldats, résistants, citoyens, qui ont participé à ces difficiles opérations aériennes, dont les succès ont permis au maquis du Lomont d'exister, de se développer, de vaincre et de contribuer à la libération de notre territoire, a été à la hauteur des attentes. Bravo à la communauté villageoise de Chamesol.

Ensuite, nous avons continué avec la célébration du 80ème anniversaire de la victoire du maquis du Lomont, manifestation très particulière pour nous, car pour la première fois, notre Président défunt n'était pas aux commandes et il nous revenait la tâche de prendre la relève. En se répartissant les rôles, chacune et chacun fut mis à contribution. Dès le début de l'après-midi de ce dimanche 8 septembre 2024 qui s'avèrera très pluvieux, nous nous sommes retrouvés au Lomont, pour assurer les tâches qui nous avaient été confiées. Progressivement les acteurs du cérémonial se mettaient tan place, avec l'arrivée de trente porte-drapeaux, des employés de la mairie de Mandeuire en charge de la logistique, des militaires avec le piquet d'honneur, des gendarmes, des sauveteurs du poste de secours, des musiciens de l'harmonie de l'Union Musicale de Sancé, du personnel de la DDE en charge de la fermeture des accès routiers. Malgré la météo, un public bien fourni rejoignait l'espace mémoriel. Auprès des élus, on notait la présence de nombreux représentants d'associations patriotiques, de familles de maquisards et de citoyens recueillis. Nous pouvions nous réjouir de la présence d'un rang protocolaire digne de l'hommage à rendre aux 76 tués du Lomont. Malgré la pluie incessante, le cérémonial s'est très bien déroulé, maîtrisé et parfaitement synchronisé avec les militaires, les musiciens qui ont assuré une belle prestation et chaque intervenant. L'élaboration du cérémonial partagé avec l'autorité militaire, a été assuré par Jean-Pierre Marandin, Raymond Péprier et Jean-Marie Ali, ce dernier acceptant le rôle de Maître de Cérémonie. Jacky Bourlier s'est vu confier la montée des couleurs, tandis que Catherine Druet, Patrick Herrscher et Ronan Chouley ont assuré le port de drapeaux. La prise de parole de l'historique du maquis a été confiée à Raymonde Mathieu, alors que Martine Bouchez a évoqué le passé de son père résistant. L'accueil des participants est revenu à notre Président Marcel Anthoine et Jean-Pierre Marandin. Le dépôt de notre gerbe a été confiée à Anne-Marie Gamba, avec son fils Olivier, Anne-Marie assurant également la lecture des Morts pour la France. Bernard Piernavieja se joignant à nous pour remettre en mains aux déposants, les onze gerbes disposées au bord de l'esplanade. La signalisation de l'événement a été confiée à Catherine et Serge Druet, en compagnie de Patrick Herrscher. La sécurité Vigipirate a été assurée par Pierre Hauthal, avec un ami, Françoise Palazzini, Serge Druet, Gérard Schneuwly et Paul Bringard. Les onze gerbes, qui ont magnifié le grand monument au terme de la cérémonie, symbolise parfaitement le bel hommage rendu aux victimes de ces lieux. L'engagement des adhérents de l'association a été remarquable et le travail d'équipe a bien fonctionné. Le colonel aurait été satisfait. Bravo et merci.

Avant de clore le chapitre des commémorations relatives à l'épopée du maquis du Lomont, en novembre 2024 à Longeville sur le Doubs, le vendredi 27 septembre, en terres Montbéliardaises, devant la stèle érigée à proximité de la route d'Allondans, nous avons rendu hommage aux dix résistants exécutés dans cette paisible clairière, par des miliciens français à la solde de la Gestapo. A l'orée de ce petit bois, après un long épisode pluvieux, la commémoration a bénéficié d'une éclaircie salubre, permettant aux présents d'assister à une belle cérémonie patriotique, ponctuée d'interventions musicales remarquées, avec un cérémonial partagé entre Raymond Péprier comme Maître de Cérémonie et Jean-Marie Ali, accompagné d'une prise de parole de madame la sous-préfète de Montbéliard. En présence de plusieurs personnalités et d'un public très recueilli, cet hommage était dédié à la résistance d'en bas, c'est-à-dire celle des femmes et des hommes du Nord Franche-Comté, qui n'ont pas été appelés à monter au Lomont pour mener, au péril de leurs vies et en zone ennemie, de périlleuses missions de renseignements ou de caches d'armes, les obligeant parfois à franchir une dangereuse ligne de front extrêmement bien gardée. Cette cérémonie empreinte d'émotion et de solennité a montré que ces dix Morts pour la France n'étaient pas oubliés. Les gerbes disposées au terme de la cérémonie, au pied du monument en attestent. Le plus jeune avait 17 ans.

Alors que le lendemain de la cérémonie, comme sa santé ne lui avait pas permis de venir, je m'entretenais au téléphone avec Marcel Anthoine, pour lui raconter comment cela s'était passé, et évoquer avec lui la préparation de notre assemblée générale d'aujourd'hui, deux jours seulement après cet entretien, la nouvelle tombe. Marcel nous a quitté brusquement contre toute attente, quelques jours seulement avant la fin de son mandat. Consternation et tristesse. 2024 est l'année qui verra notre association perdre deux Présidents en titre.

Marcel était un fervent patriote, dévoué à notre association, qui s'investissait sans compter dans la préservation du devoir de mémoire. Il était de toutes les commémorations patriotiques, même si l'aggravation récente de son état de santé rendait sa présence plus difficile. Fatigué et malgré la pluie, il avait tenu néanmoins à être présent au Lomont. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille, et en particulier à Raymonde sa compagne, adhérente à notre association. Nous nous associons à leur peine et nous leur assurons de notre soutien. Que Marcel repose en Paix. Les obsèques se sont déroulés le jeudi 3 octobre 2024 au Temple d'Audincourt.

Pour terminer ce bilan d'activité très particulier, nous devons mentionner des sujets qui préoccupaient nos deux Présidents défunts à savoir, la reconnaissance et la représentativité de notre association dans le paysage associatif patriotique du Pays de Montbéliard, la baisse de notre effectif et la pérennité de Mémoire et Souvenir dans un contexte plutôt difficile. Ces sujets sont toujours d'actualité. Mais nous devons garder à l'esprit que nos missions demeurent inchangées. Tout d'abord, la sauvegarde de la mémoire des actes de la Résistance locale contre le nazisme, avec le cérémonial des commémorations patriotiques associées, et la préoccupation constante de rendre hommage aux témoins disparus. Ensuite la perpétuation de l'Histoire et de ses fondamentaux, en portant haut et fort les valeurs de liberté républicaine, qui ont animé la Résistance. Ensuite, la transmission, pour que la réalité de ce passé récent et douloureux ne tombe pas aux oubliettes de l'histoire, par la diffusion de connaissance au travers de conférences et de publications historiques. Enfin la pérennisation de la mémoire et de l'histoire, par des interventions en milieu scolaire ou lors de sorties scolaires au Lomont, avec une volonté de pédagogie, afin que nos messages soient compréhensibles d'une jeunesse qui ne demande qu'à apprendre. Ce sont des défis que nous devons relever pour que l'engagement de Mémoire et Souvenir dans le devoir de Mémoire et d'Histoire puisse perdurer dans le temps. Merci pour votre attention.

MEMOIRE et SOUVENIR de la RESISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT

Rapport de vérification des comptes de l'association

Exercice 2023 – 2024

- En exécution de notre mission, nous avons procédé à la vérification annuelle de la comptabilité tenue par notre trésorier Monsieur Raymond PEPIER.
- Cette vérification a eu lieu à son domicile le vendredi 25 septembre 2024 à 09 h 00.
- Entre temps la comptabilité avait été arrêtée à la date 31 août 2024.

- Au cours de notre vérification, nous avons eu accès à toute la documentation comptable nécessaire à l'accomplissement de notre mission ; à savoir les pièces comptables, les relevés de comptes, les carnets de chèques, les registres réglementaires, les engagements de dépenses et de recettes et naturellement aux factures correspondantes.
- Nous avons pu procéder, à notre guise, aux contrôles que nous avons estimés utile de diligenter.
 - Tous les documents sont tenus avec la plus extrême rigueur.
- Nous avons pu procéder par sondage aléatoire.
 - Nous tenons à votre disposition les pièces comptables ainsi que leur montant.

▪ Avoir au 8 août 2024	1694.45	euros
▪ Avoir au 31 août 2024 est de	1502.82	euros
D'où un bilan négatif de	- 191.63	euros

- Nous laissons au président le soin de faire les commentaires qu'il juge nécessaire.

- En conclusion : nos finances sont saines et bien gérées.
- En conséquence nous estimons que rien ne s'oppose à ce que votre association donne "Quitus" de leur gestion aux membres de votre bureau ainsi qu'à votre trésorier.

- Amicalement à toutes et à tous.

	Le 24 septembre 2024 Le vérificateur des comptes P HERRCHER
--	--